

Systeme d'Information Géographique

Rapporteur : M. Le Président

AVIS			
Commission n°5		Bureau	
séance du 29/05/02	favorable	séance du 07/06/02	favorable

Problématique et mission à confier à l'AUDAB :

Information

Dans le cadre de ses compétences, la commission 5 a inscrit dans son programme de travail 2002 « l'étude et la mise en place d'un SIG d'agglomération ».

Lors de la réunion de la commission « aménagement de l'espace » du 19 mars 2002, une première présentation de la problématique avait donné lieu à la constitution d'un groupe de travail restreint composé de :

- M. Jean-Pierre TAILLARD,
- M. Gilbert CANILLO,
- M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER,
- M. Roland BARDEY.

Ce groupe restreint s'est réuni le mardi 28 mai 2002 pour définir plus précisément les premiers axes de réflexion à engager en la matière. Au cours de cette réunion, il est apparu indispensable de faire dans un premier temps, un état des lieux des équipements et des données existantes en matière de SIG et de recenser les projets en cours, auprès de nos partenaires potentiels suivants :

- Les services de l'Etat,
- Le Conseil Général du Doubs,
- La Ville de Besançon,
- La commune de Pirey,
- La commune de Dannemarie sur Crête.

De plus, dans le cadre de cet état des lieux, il est proposé de rencontrer un géomètre ainsi qu'un bureau d'études usagers d'un SIG.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- **d'établir un état des lieux**
- **de mandater l'AUDAB pour le réaliser.**

Pour extrait conforme,

Le Président